6. Puls faites passer la succursale par les formalités d'une assemblée suivant la Clause 297, expliquant à fond chacun des ordres du jour à mesure que vous procedez.

Instralsez bien les mambres sur l'asage da "ma'llet," le 'Devoir des membres ea entrint ou en sortant pendant la sance," la "Manière de proxiter au Ballotage," ce que signifie le "Dessin" place audessus du fautenil du President, les "Cérémonies d'Onverture et de Coure."

A l'ordre du jour No 13, Allaires Norve es, faites decider par la Succursale la dace et le lieu de ses assemblées réguleres, et le montant des contributions mensuelles. Ceci peut se faire au moyen dane résolution on d'un règlement en conformité des Clauses 156 et 185.

A l'ordre du jour No. 15, Remurques pour le bien de l'Association, expliquez à fond la manière d'opérer de l'Association et les devoirs des mombres, spécia ement des officiers des Succursales. Insistez sur la nécessité de faire dirigence en faisant re nise au Grand Secrétaire des argents des cotisations ou du Fonds Général, et dans l'envoi des demandes d'admission aussitôt que possible après l'initiation, ayant soin au préalable de les compléter en remplissant les espaces avec les dates requises. Si les Succur-sales sont négligentes dans l'exécution de leurs devoirs envers le Bureau Central comment peuvent-elles s'attendre à ce que le Grand Secrétaire conduise les affaires avec cette efficacité qui devrait caractériser l'A. C. B. M. du Canada.

Les dépenses nécessaires des Grands D'putés, lorsqu'ils instituent des Succursales, sont payées par le Grand Consoil.

Après que la Succursale aura été insti-

ture et que le Grand Sacrétaire aura reçuune liste des officiers et membres fonda-teurs, il préparera la charte de la Succur-sale et il l'enverra au Secrétaire-Archiv ste.

La prospérité d'une Succursale dépend en graude mesure de ceux qui en sont les premiers officiers, et de la munière dont ils remplissent leurs devoirs.

UNE BELLE CONFERENCE.

La jolie salle de la succursale 5. 169, de Shédiac N B, В, était bien remplie, vendredi soir, le 15 Janvier dernier, à l'occasion de la première d'une série de conférences que cette succursale inaugurait ce soir que cette succursate inaugurait ce soir la. Outre le conférencier, on remarquait, sur l'estrade, les RR. PP Les Bianc, Bourgeois, et O'Neill, de la faculté du collège St. Joseph, et les RR MM. Belliveau, curé de Grande Digue, et Dafour, vicaire à Shédiac l'ague, et Dafour, et Dafour, vicaire à Shédiac l'Ague, et Dafour, et Dafour M. le docteur Bellivau, qui présidait l'assemblés, e onça en quelques mots le but que se proposait la succursale par cette cérie de conférences et présenta le savant conférencier à l'au-ditoire. Nous empruntous du "Moniteur Acadien" le compte-rendu de cette conférence.

L'hon, senateur Poirier fut vivement acclamé en se levant pour prendre la parole. Il rappela à prendre la parole. l'auditoire que ce n'était pas un dis cours qu'il allait faire, mais une causerio sur deux épisodes intéressants de l'histoire de notre pays. Sa causerie se divisera en deux parties: la première sera consacrée à la relation d'une expédition extraordinaire et par les contretemps qui l'entravè-rent et par le courage et la valeur des braves qui en faisaient partie.

La grande forteressa de Louisbourg tonba pour la première fois aux mains des Anglais, en 1745. Cette catas-trophe instendue causa en France une douloureuse consternation. On résolut

de venger immédiatement cet échec. A cette fiu, une grande flotte fut mise en ligne et envoyée, sous les ordres du due d'Auville, à Halifax, pour, de là, se concerter avec les milices du Canada et tomber eusemble sur Port Royal, qu'occupaient les Auglais D'effroya bles tempêtes brisérent la flotte fran caise en éclats, et l'entreprise contre Port Royal échous complètement. It était tard dans la saison, le détache ment canadien résolut de prendre ses quartiers d'hiver à Beaubassin, dans les environs de l'endroit ou se trouve aujourd'hui Amherst.

Au commencement du mois de Jan vier (1717) on apprit qu'une petite troups auglaise, cinq à six cents soldats de Boson, étaient venus cam per à Grand Pré dans le dessin d'y passer l'hiver Ramezay, qui com mandait le détachement, assembla aussitôt son conseil, qui se composait de la fine fleur de la chevalerie fran caise établie au Canada : Coulon de Villiers, de Braujeu, de la Corne, de Lusignan, Des Ligneris, de Repen-tigny, de Lovy, de Langy, Courtemanche, etc Quoiqu'il ne restat qu'environ deux cents hommes en état d'entreprendre la campagne, on résolut à l'unanimité d'aller attaquer les An glais, et les surprendre, si cela était possible. L'entreprise était folle de témérité. Il y avait vingt chances contre une que pas un hommene re viendrait. D'abord ils étaient un con re trois. Ensuite il s'agissait de franvotre compte de dépenses, au Grand chir, en plein hiver et en pleine forêt, Secrétaire sans délai. sans tentes pour s'abriter la nuit, sans vivres suffisantes pour se nourrir, chausses de raquettes et trainant sur des traineaux leurs munitions, une distance de plusieurs cents milles.

C'est cette extraordinaire campagne qui a fait le sujet de la première partie de la conférence de M. Poirier.

Lee Auglais furent surpris de nuit pendant une aveuglante tempête de neige, une partie fut tuée et le reste fait prisonnier.

Ce fait d'armes ne serait pas croya-ble, s'il n'était avéré par les témoi-gnages et les documents les plus authentiques. Cela se passait huit ans avant le Grand derangement

La seconde partie de la conférence roula sur l'ancienne colonie française de Chipoudy, dont rien ne rappelle avjourd'hui l'établissement primitif, excepté quelques pommiers que le voyageur aperçoit encore, à la base de la mantagne, sur le versant est, un peu p'us bas que le Cap Demoiselle, dont l'euphonisme anglais a fait, Cape Mussel ou Mussel Cape L'immense marais s'étendant depuis la montagne jusqu'à l'autre côté du village d'Albert, les cours d'eau, les vallées, les plaines si fertiles et si belles, les forêts, tout appartient aujourd'hui aux ravisseurs E: pourtant cette riche contrée après avoir été d'abord découverte et marquee par les Français, fut établie par les Acadiens, le meunier Thibodeau, qui vint de Port Royal en 1690, avec | sa famille.

Cet établissement prit en quelques années un développement extraordinaire, et ne tarda pas à rivaliser, en richesse et en bien être, avec le Bassin des Mines lui-même. Comme ils se trouvaient tout à fait sur le territoire français, et qu'ils ne s'étaient jamais immiscés aux guerres de la péninsule, ses habitants se croyalent à l'abri des dépradations anglaises. Hélas! ils furert traités comme leurs frères de l'autre côté de la Bale; leurs biens leur furent ravis et eux-mêmes furent ietės on exil.

Mais ils vendirent cher leur vie et leurs biens. Un détachement anglais

fut surpris brûlant leur église pour se distraire :peu d'entre ceux ci restérent pour aller racouter l'aventure à leurs amis du Merry England. Tous ceux qui ne purent réussir a se sauver sur ent massacrés sur place.

C'est là que nous trouvons Non Bros sard, ce légendaire chasseur d'habits rouges. Fou de désespoir, il so mit a faire la chasse aux Bostonnais comme un autre fait la chasse aux or guaux

A chaque soldat anglats qu'il abat tait, il faisait uno entaille, une coche, sur la crosso de son fusil. On en trouva vingt huit à sa mort.

Au milieu de la causerie, M J Malenfant chanta deux chansons qui furent fort goutées et applaudies Sur proposition de M. M. Robidoux et Bourque, des remerciements furent votés par l'assemblée et transmis à l'éloquent conférencier par le prési dent Les RR MM O Neill, Bour geois et Belliveau adresserent de cha leureuses félicitations à l'hon. M Poirier, ot la foule se dispersa aux sons de l'Ave Maris Stella exécuté par l'orchestre qui avait bien voulu re hausser cette fête littéraire de son concours.

Tous les assistants étaient enchan tés de la soirée, et de l'instructive conférence qu'ils avaient savourée.

Le beau succès qui a couronné la soirée de vendredi est d'un bon augure pour l'entreprise de la succursale No 169 et nous croyons que les succursales voisines feraient acte de sagesse en imitant celle de Shédiae Ces confér ences sont de nature à instruire nos populations et à leur donner le gout de l'étude et de la réflexion.

La seconde conférence de la série aura lieu vers la mi février, et nous croyons savoir que M. le curé Belli veau, de Grand Digue, en fera les frais. C'est dire qu'on nous réserve une belle fête intellectuelle.

Acte de Bienfaisance.

La succursalo No 117, de Joliette, P. Q., a manifesté, dernièrement, d'une manière éclatante et à l'admirat'on générale descitoyens de la localité, les marques de Bienfaisance et de charité, dont ses membres sont imbue, en assistant en corps au Bazar des Révérendes Soeurs de la Providence, organise au profit des orphelins de l'endroit.

Un superbe souper fut ordonné au aviscur spirituel, ayant à ses cotés, le dévoue président actuel frère J. A. Renaud ainsi que tous les autres offi: iers et membres qui s'étaient fait un devoir de coopérer au soutien de ces pauvres petits enfants, et autres néces siteux.

La succursale a prouvé par là, le bon esprit que l'association prone avec raison, savoir: Aider les orphelins, les veuves et les frères dans le besoin COMMUNIQUÉ

Installation d'Officiers.

La cérémonie de l'installation des officiers de la succursale No. 142, de Montréal, P. Q., a été fort brilliante. La saile de la succursale était décorée avec profusion. Tous les membres, parcis de leurs habits de gala et de leurs insignes, étalent présents. Frère J. Girard, président sortant de charge, occupait le fauteuil. Sur des sièges réservés on remarquait plusieurs représentants des succursales Nos. 26, 50 et 83, dont la présence a rehaussé

de beaucoup l'éclat de la démonstration.

L'installation fut faite par le Grand Député Boucher, assisté des Deputés Daudelin et Girard. Des discours furent ensuite prononces par les cille iers sortant de charge, puis le Grands Députés Tausey, Boucher, Daudelin, O'Neill et autres, adresserent la parolo Sur invitation du Frere Girard, les membres se rendirent à sa residence on un delicieux gouter les attendalt Madame Girard et l'épouse de frers A B Postevin, chancelter renier, tirent les honneurs de la maison avec beaucoup d'amabilité. Les cautes de l'Hon Grand Président, du Grand Conseil et de ses officiers, des succursales soeurs et des dames furent bues avec entrain. Cetait un veritable fover de fraternite ou n'a cesse de regner la pius franche gaite juiqu à une heure prolongee

Lesouvenir de cette belle fete vivra longtemps dans la memoire des membres de la succursale No. 112

Joseph Lozem Sec. Arch.

L'installation des officiers de la succursale No. 87 a ou lieu le 20 Janvier, au milieu d'un grand concours des membres. L'assemblée fut présidée par frere Arthur Bourdon. A ses cotés se trouvaient les Grands Députés Costigan, Boucher, Tausey et Girard. Ces derniers adressèrent la parole apres les céremonies de l'installation. Leurs discours furent tres applaudis. Le nouveau président, frere Joseph Beland, succeda aux Deputes et au cours d'une brilliante improvisation il fit un chaleureux appel aux mem bres, los engageant à faire tous les efforts possibles pour augmenter leur nombre pendant l'année courante.

Des remerciements furent votés aux Grands Deputés, ainsi que des résolutions de condoléances à la famille de feu frère Elle Marail, qui était membre de la succursale. Et l'assemblée se dispersa, chacun emportant un bon souveuir de cette séance d'installation, et se promettant bien de répondre par des actes à l'appel du président.

Lettres de Remerciements

Mr. W. Schuler, en ville.

Cher Monsieur-Veuillez avoir l'obligeance d'envoyer la lettre ci jointe nom de la succursale, lequel fut au Grand Conseil de l'AssociationCath-présidé par le Rév. P. Beaudry, olique de Bienfaisance Mutuelle du olique de Bienfaisance Mutuelle du Canada, et vous obligerez.

MADE R. PHILLIPS

Brantford, 14 Janvier, 1897

Au Grand Conseil de l'A C. B. M. du Canada.

Chers Messieurs-Jai recu de Mr. W. Schuler, secrétaire de la succrisale No 5, de l'A. C. B. M à Brantford, un chèque de \$2,000 en plein paiement du montant de la police emise à feu mon mari, Michael Phillips, et je désire vous exprimer mon appréciation de la manière courtoise et généreuse avec laquelle j'ai ete traites dans le règlement de cette reclamation. Je n'ai été exposée a aucun trouble ou aucune dépense inutile en complétant la preuve de décès. Je vous en remercie cordi-alement et j'aurai toujours un bon mot à l'adresse du Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle. Je souhaite à votre Conseil tout le succès possible à l'avenir.

Je demeure sincerement MADE. ROSE PHILLIPS, Mt. Pieasant Road, Brantford, Ont.